

PARTAGE
D'EXPERIENCES

Ils témoignent



Françoise, mariée
Témoignage du 04/08/2021

Pathologie

Gougerot Sjögren

Diagnostic : 2000

Handicaps

- Atteinte neurologique
- Atteinte cardiaque
- Atteinte pulmonaire
- Atteinte du tube digestif
- Atteinte de la vessie

Projet

Achat d'une voiture en couple avec un prêt à la consommation

Banque/Assurance

Banque BNP Paribas

Résultat

Assurée sans surcoût

J'ai un Gougerot Sjögren primitif avec une atteinte neurologique centrale depuis 2000. En plus de celui-ci j'ai plusieurs pathologies associées : hypertension intracrânienne, problème cardiaque, poumons, tube digestif (opérée de l'intestin ++, à la dernière opération en 2003 par le Pr Hannoun à la Salpêtrière ce chirurgien m'a posé une plaque en métal donc non résorbable dans l'abdomen pour une éventration énorme et depuis malheureusement je ne peux plus me baisser car cette plaque me rentre sous les côtes et la douleur est terrible (j'ai revu le chirurgien il ne réinterviendra pas, il faut que je vive avec et comme cela, c'est très gênant car je ne peux pas mettre de chaussettes ou/et des chaussures avec lacets il faut que je demande à quelqu'un), vessie (j'ai un neuro modulateur sacré depuis 13 ans).

Je marche avec une ou 2 béquilles, j'ai un périmètre de marche assez restreint. **Je tiens à préciser que malgré cela je vais bien.** J'ai appris à vivre avec et faire les « choses » à mon rythme. Ça peut sembler bizarre mais le fait de regarder mon agenda avec divers rendez-vous, cela me booste et de ce fait je vais mieux et je me « bouge ». C'est important de rester ouvert aux autres, d'aller au restaurant...

Il y a 2 ans avec mon mari nous avons voulu changer de voiture mais il nous fallait **un prêt à la consommation** pour permettre cet achat. Nous avons pris rendez-vous avec notre conseillère à la BNP. Nous faisons le dossier et est venu le moment d'évoquer l'assurance. Je n'ai pas caché que j'étais en invalidité 3^{ème} catégorie du fait de mes pathologies ●●●



compliquées et que de ce fait je ne pouvais pas prétendre à une assurance.

Et bien **quelle ne fut pas ma surprise lorsque la banquière m'a informée qu'il n'y avait aucun problème pour que j'ai une assurance.**

Je lui ai donc demandé « mais pourquoi est-ce que je peux avoir une assurance ? » et sa réponse m'a plus que surprise. La banquière m'a

répondu que je n'allais pas forcément mourir de mes pathologies mais peut-être d'un accident de voiture ou autre non lié à mes pathologies.

J'ai donc eu mon prêt à la consommation avec assurance et surtout sans « sur-assurance ».

Françoise